



**PREFET  
DE LA VENDÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°85-2024-206

PUBLIÉ LE 21 NOVEMBRE 2024

# Sommaire

**Direction Départementale de la Protection des Populations de la Vendée**

/

85-2024-11-21-00001 - Décision de subdélégation financière

21112024 (1 page)

Page 3

Direction Départementale de la Protection des  
Populations de la Vendée

85-2024-11-21-00001

Décision de subdélégation financière 21112024

Dossier suivi par : C.Mourrieras  
Tél. : 02 51 47 12 43  
Mail : christophe.mourrieras@vendee.gouv.fr

**DÉCISION DE SUBDÉLÉGATION FINANCIÈRE**  
du 21 novembre 2024

**Décision de subdélégation financière**

Dans le cadre de la délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire, arrêté préfectoral N°23 SGCd-FI-29 en date du 29 novembre 2023, subdélégation est donnée

1. Pour ce qui concerne les validations dans les applications Chorus Formulaire, Chorus Cœur, Chorus DT, Chorale, Escale, à :
  - Mme Martine Venet
  - Mme Claire Mandin
  - Mme Virginie Fossy
  - Mme Maryvonne Reynaud

La décision de subdélégation financière du 29 novembre 2023 est abrogée.

Fait à La Roche sur Yon, le 21 novembre 2024  
Le Directeur départemental de la protection des populations,



Christophe Mourrieras